

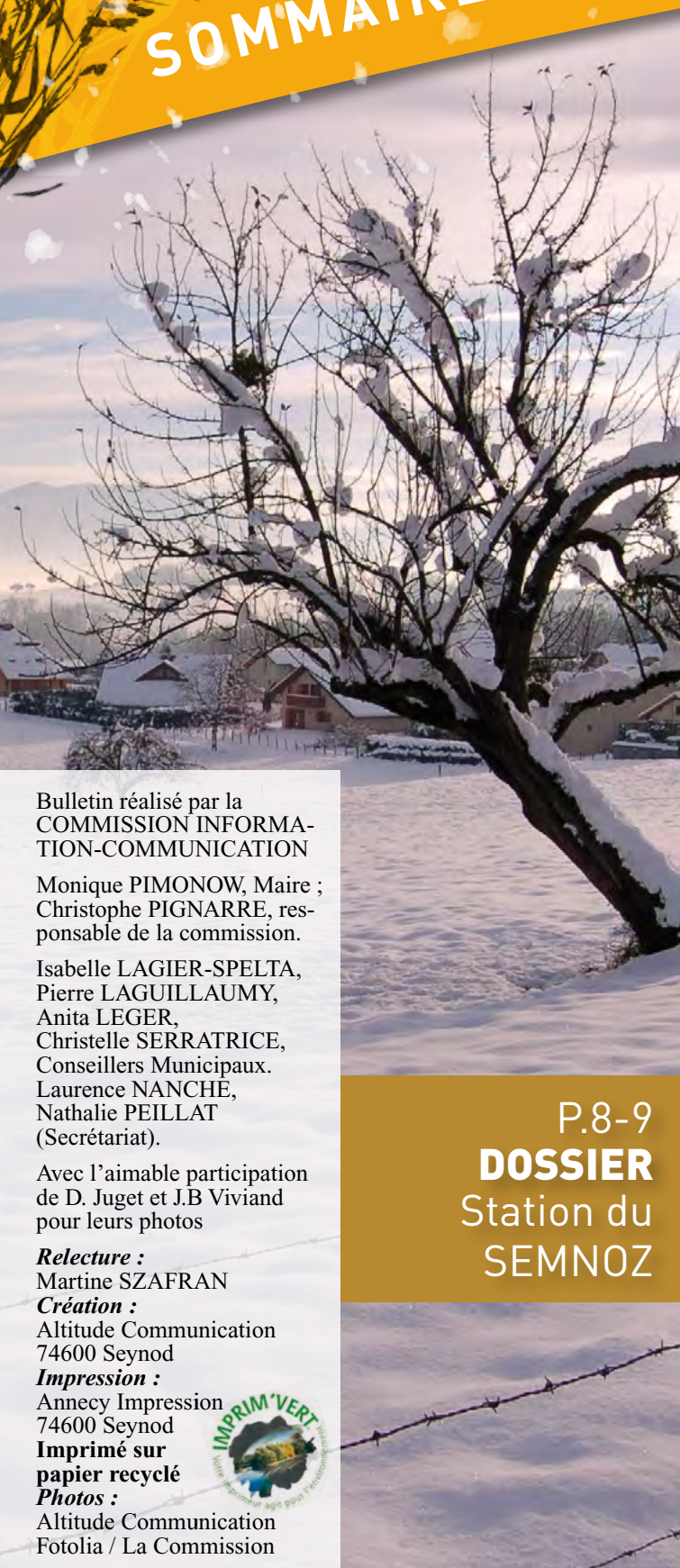
L'Echo des Lanches



DOSSIER
Station du SEMNOZ



SOMMAIRE



Bulletin réalisé par la
COMMISSION INFORMA-
TION-COMMUNICATION

Monique PIMONOW, Maire ;
Christophe PIGNARRE, res-
ponsable de la commission.

Isabelle LAGIER-SPELTA,
Pierre LAGUILLAUMY,
Anita LEGER,
Christelle SERRATRICE,
Conseillers Municipaux.
Laurence NANCHE,
Nathalie PEILLAT
(Secrétariat).

Avec l'aimable participation
de D. Juget et J.B Viviani
pour leurs photos

Relecture :
Martine SZAFRAN

Création :
Altitude Communication
74600 Seynod

Impression :
Annecy Impression
74600 Seynod

**Imprimé sur
papier recyclé**

Photos :
Altitude Communication
Fotolia / La Commission



P.8-9 DOSSIER Station du SEMNOZ

• VIE COMMUNALE

- Changement du personnel communalP.4
- REUNION PUBLIQUE : Analyse financièreP.5
- Nouveau à Montagny-les-LanchesP.5
- Élection du Conseil Municipal des Enfants.....P.6
- Élections SénatorialesP.6

• TRAVAUX DANS LA COMMUNE.....P.7

- Travaux - Voirie
- Travaux école
- Site internet

• DOSSIER STATION DU SEMNOZ..... P.8-9

• ETAT CIVIL.....P.10

- Naissances
- Mariages
- Décès

• INFOS PRATIQUES

- Devenir voisins vigilants ???P.11
- Dates à retenir.....P.11
- Accueil secrétariat de mairie.....P.12
- Inscription sur la liste électorale.....P.12
- Nouveaux habitants.....P.12
- Communauté de l'Agglomération d'Annecy.....P.12

• C2A

- Maladie d'alzheimer le ciao au côté des aidants.....P.13
- Notre église Saint Maurice s'est habillée de rose.....P.14
durant le mois d'octobre !!!!

• VIE DE L'ECOLEP.15

- Rentrée scolaire 2014-2015
- Spectacle de Noël des enfants

• ASSOCIATIONS

- Association Culture et Loisirs.....P.16
- Club « Soleil d'automne »P.17
- Le Préau est à la fête !P.17
- Le Souvenir Français.....P.18

• DIVERS

- Concours photos !!!!P.19
- Revue de PresseP.19



*Au jour le jour nul ne le sait
Aujourd'hui plus que jamais
Construire ensemble, c'est en fait
Eriger pour tous l'horizon qui nous plaît.*

L'année 2015 sera une année difficile pour notre commune. Les diminutions des dotations de l'Etat et de la dotation de solidarité communautaire vont avoir une répercussion importante sur notre budget communal. En effet, nous allons devoir réduire nos dépenses tout en répondant au plus près à vos attentes.

Heureusement, nos économies passées nous permettent de conserver un budget en équilibre. L'équipe municipale a décidé, malgré tout, de continuer à investir en anticipant sur l'évolution de la population et en améliorant le cadre de vie de chacun. 2015 verra la réalisation du chemin des «Prés Ronds» à Avulliens, tant attendue des riverains.

Cette période de fête doit nous faire multiplier la solidarité et l'entraide vis-à-vis des personnes seules et démunies de notre commune. Un peu de réconfort est toujours apprécié pendant ces temps moroses.

L'équipe municipale et moi-même présentons à tous les montagnolanes et montagnolans nos meilleurs vœux de santé, de réussite, de prospérité et de bonheur pour la nouvelle année.

Monique PIMONOW





▲ Départ de Catherine Golliet



▲ Départ de Jean Claude Wawrzyniak



▲ Nathalie Peillat



▲ Zian Cabannes



▲ De Gauche à droite Paul Bodin, Béatrice Fontaine, Armelle Granchamp, Isabelle Viviani, Claude Tagand

Après cinq ans au service de notre mairie, Catherine Golliet a décidé de quitter son poste d'adjoint administratif pour une nouvelle vie professionnelle très différente à partir du 1^{er} juillet 2014.

A l'occasion d'une réception, le conseil municipal l'a remerciée pour son professionnalisme, sa disponibilité et son dévouement au service des habitants de la commune.

L'équipe municipale souhaite à Catherine Golliet pleine réussite dans sa nouvelle fonction.

Madame de Maire et le conseil municipal souhaitent la bienvenue à Nathalie Peillat qui a pris ses fonctions d'adjoint administratif depuis début octobre 2014 dans notre commune.

Après trois ans au service de la commune comme agent d'entretien polyvalent, Jean Claude Wawrzyniak a décidé de prendre sa retraite depuis le 26 septembre 2014. Un verre de l'amitié en son honneur a permis de le remercier pour tout le

travail accompli : entretien de nos espaces verts, de l'école et travaux de voirie. Le conseil municipal lui souhaite une heureuse retraite et une bonne santé pour en profiter...

Zian Cabannes lui succède depuis le 15 décembre, Son emploi à plein temps est mutualisé avec la commune de Saint-Sylvestre (70% à Saint-Sylvestre et 30% à Montagny-les-Lanches). Nous lui souhaitons également la bienvenue dans notre commune.

Pour respecter la loi de la réforme des rythmes scolaires, la commune a embauché des nouveaux animateurs pour les activités périscolaires:

- Paul Bodin
- Béatrice Fontaine
- Claude Tagand

Nous les remercions de leur engagement auprès des enfants et nous leur souhaitons la bienvenue à l'école.

REUNION PUBLIQUE : Analyse financière



Afin de répondre aux besoins d'information, le Conseil Municipal a invité tous les habitants à une réunion publique, le vendredi 12 septembre, pour expliquer la situation financière actuelle et à venir de notre commune de Montagny-les-Lanches.

Lors de son mot d'accueil, Madame le Maire a remercié tous les membres de l'équipe municipale précédente pour le travail accompli.

Dans un contexte de restrictions budgétaires et de crise, il est nécessaire de comprendre toutes les composantes d'un budget communal, de prévoir les évolutions pour entreprendre des projets à moyen et long terme.

En 1^{ère} partie de réunion, Mr Escallier (expert financier du Cabinet Klopfer), ayant une bonne connaissance de la commune, des mécanismes C2A et dotations de l'Etat, a présenté :

- le diagnostic financier de l'exercice 2007-2013
- une analyse financière prospective 2014-2019

Son exposé, simple, clair a capté l'attention de tous les participants, apportant un éclairage chiffré du budget communal et de son évolution.

En 2^{ème} partie Madame le Maire a invité toutes les personnes présentes à échanger sur des projets cohérents, réalistes, pour le bien-être de tous.

De nombreux sujets ont été abordés :

- évolution, agrandissement de l'école, avec l'incidence des rythmes scolaires, polyvalence des salles.
- lieu de rencontre pour les ados.
- sécurisation du hameau d'Avulliens.
- rénovation du presbytère.
- mutualisation d'un poste d'agent technique communal.
- point sur les ralentisseurs et trottoirs.
- développement de la ZAE (Seynod/Montagny).
- travaux enrobé/ les Prés Ronds.
- relations avec déchetterie de Chavanod.

L'équipe municipale a pris bonne note de toutes les remarques du public. Autant de sujets, sur lesquels elle travaille, en tenant compte des contraintes budgétaires, de l'évolution de la commune et du contexte en mouvance.

NOUVEAU à Montagny-les-Lanches



Nous vous annonçons l'ouverture du cabinet de Jean-Paul GUERLEZ, infirmier DE, en association avec Claire JEANNETEAU, infirmière DE à partir du 1^{er} janvier 2015 au 34 route d'Annecy - Tél 06 24 76 19 42
Bienvenue dans notre commune.

Election du Conseil Municipal des Enfants



Le 05 novembre 2014, l'école de Montagny-les-Lanches a élu le Conseil Municipal des Enfants pour une durée de 2 ans. Les élèves à partir du CP avaient le droit de voter et seuls ceux de CM1 / CM2 pouvaient se présenter.

Deux listes se sont créées :

Une liste conduite par Florine Anthoine Milhomme et composée de : Mathieu Brunel, Zoé Granéro, Zoé Métral et Tilio Levy.

Et une seconde liste menée par Cyril Métral accompagné de Colombar Villermet, Kilian Fromaget, Lily Nanche et Romane Laffin.

Chacune des listes avait au préalable présenté son programme aux élèves et c'est dans une ambiance solennelle que les enfants ont pu voter « comme les grands » pour élire leurs représentants.

Cette première expérience électorale a permis aux enfants de découvrir le déroulement et les règles d'une élection démocratique.

La seconde liste a été élue et le vendredi suivant, les élus ont voté le Maire et ses adjoints.

Le conseil est composé de la manière suivante :

- Maire : METRAL Cyril
- 1^{er} adjoint : VILLERMET Colombar
- 2^e adjoint : NANCHE Lily
- Conseillers municipaux : FROMAGET Kilian, LAFFIN Romane

Une remise d'écharpe a eu lieu le 14 novembre à la Mairie en présence du Conseil Municipal. Nous tenons à féliciter tous les élèves qui ont vraiment pris à cœur cette élection et nous espérons pouvoir travailler ensemble sur les projets qu'ils nous soumettront.

Elections Sénatoriales

Le 29 septembre 2014 ont eu lieu les élections sénatoriales.

Au niveau national 87 534 grands électeurs devaient élire 178 sénateurs.

Parmi les 178 sièges concernés, 119 étaient à pourvoir à la représentation proportionnelle et 59 au scrutin majoritaire.

Dans chaque circonscription, le collège électoral se compose :

- des députés et des sénateurs,
- de l'ensemble des conseillers généraux,

- des conseillers régionaux,
- mais surtout des délégués des conseils municipaux qui représentent 95% des électeurs des sénateurs.

En ce qui concerne la Haute-Savoie, 1905 grands électeurs dont 3 pour Montagny-les-Lanches ont eu à choisir parmi les 10 listes qui étaient en lice.

Au final, ont été élus Jean-Claude Carle (réélu), Cyril Pellevat (en remplacement de P. Hérisson *) et Loïc Hervé (en remplacement de J.P Amoudry *).

**Ne se représentait pas.*



Travaux - Voirie

Deux ralentisseurs ont été installés au lieu-dit «Domini » en raison de la vitesse excessive de certaines voitures et de l'augmentation de la circulation.

Cette sécurisation nécessaire répond à la demande des riverains.

Les travaux, d'un montant de 12000€, ont été financés par l'économie réalisée sur les travaux de voirie effectués début 2014.

Travaux école

Pendant les vacances d'été, des travaux ont été effectués à l'école.

La classe des maternelles a été entièrement refaite (peinture, réfection du sol et réparation de tous les stores). Le bureau de la directrice a bénéficié d'un nettoyage en profondeur du sol et les portes du préau ont été repeintes.



Site internet

Vous pouvez dès à présent découvrir le tout nouveau site internet de la commune avec ses nouvelles couleurs.

En effet, le site change d'interface pour vous permettre une meilleure navigation, et trouver plus facilement toutes les informations nécessaires à vos recherches.

Dans les semaines à venir, de nouveaux articles viendront enrichir les différentes pages.

N'hésitez pas à vous inscrire sur la « newsletter » en indiquant votre adresse mail. Vous serez alors informés par courrier électronique des différentes informations, réunions, soirées qui rythment la vie de notre village.

De plus, le site internet est développé selon une technique qui permet une adaptation optimale quel que soit l'outil de navigation utilisé (Smartphone, tablette, PC, Mac,...) avec tous les formats d'écrans.

La commission Information – Communication vous souhaite une bonne navigation sur le site de la commune.

www.montagny-les-lanches.fr

Station du SEMNOZ



HISTOIRE DE LA STATION DU SEMNOZ

Pour les Montagnolanes et Montagnolans, la station du Semnoz évoque les premières descentes à ski, les premières randonnées et autres souvenirs en famille ou entre amis.

Mais peu d'entre nous connaissent l'histoire de cette station qui a su rester, tout au long de son évolution, une station à taille humaine qui a su conserver un esprit familial.

La station du Semnoz est située à 30 minutes de Montagny-les-Lanches en voiture, avec une altitude maximum de 1704m.

L'idée de créer une station au sommet du Semnoz date de 1872 : L'architecte Mr Marius Vallin construit l'hôtel « SEMNOZ ALPES ». Il a pour projet la construction d'un train à crémaillère de la Touvière à Leschaux et achète tous les terrains nécessaires. Les travaux démarrent mais Marius Vallin meurt prématurément le 3 juin 1889 et le projet s'arrête.



L'hôtel restaurant « Semnoz Alpes » est abandonné durant toute la guerre de 39/45. Il est squatté et tombe en ruine.

Alfred COUTTET (Dit: Couttet champion, 1er champion de France civil en ski alpin), exproprié de son hôtel restaurant noyé lors de la construction du barrage de Roselend, rachète la propriété du « Semnoz Alpes » et la restaure avec le dédommagement obtenu. François COUTTET (son fils) reprend l'affaire, en 1953.

L'hôtel restaurant « Les Rochers Blancs » fut construit en 1954 et agrandi en 1981.

La station est créée en 1968, et 3 téléskis sont installés par Mr Giacomotti : le belvédère, le golet, et l'abbaye. Un hangar en tôle fait office de restaurant au pied des pistes, c'est l'ancêtre du « Chatillon ».



Ces remontées mécaniques et le restaurant sont construits avec l'accord de Jacky Petit, propriétaire de l'alpage.



De 1968 à 1971 la station connaît de gros problèmes techniques essentiellement dus aux grandes quantités de neige.

Les skieurs ne pouvaient pas accéder à la station, les routes étaient souvent impraticables et pas assez déneigées, le propriétaire de la station ayant la charge du déneigement depuis Annecy.

Les remontées étaient ensevelies sous la neige et les dameuses de l'époque n'étaient pas équipées de lame pour déblayer le surplus de neige.

Mais, dès 1969, certaines personnes ont voulu protéger le Semnoz du risque d'accroissement de touristes et promoteurs immobiliers.

Le 27 octobre 1969, sous l'impulsion de M. Charles Bosson, le syndicat intercommunal d'étude pour la protection et l'aménagement du Semnoz est créé.

Il est composé de 9 communes : Annecy, Leschaux, Quintal, Gruffy, Saint-Eustache, Saint-Jorioz, Sevrier, Seynod et Viuz-La-Chiésaz.

Il a pour mission :

- La protection du massif du Semnoz
- L'étude de sa mise en valeur
- La préparation d'un programme d'actions dans l'intérêt des communes et de leurs habitants.

En 1971, Mr Giacomotti décède. Madame Giacomotti veut continuer l'exploitation de la station, et envisage de construire des chalets (soit 4 000 lits) pour régler le problème de l'accès routier.

Elle s'associe donc, avec un promoteur immobilier de Rumilly. Ensemble ils projettent d'acheter la propriété de Jacky Petit, vendeur.

M. Charles BOSSON transforme le syndicat intercommunal d'étude pour la protection et

l'aménagement du Semnoz en Syndicat Intercommunal pour la Protection et l'Aménagement du Semnoz : le **SIPAS** est né. Il fait valoir le droit de préemption du SIPAS et rachète la propriété dans le but d'interdire toute construction de résidence au Semnoz.



LE SEMNOZ EST SAUVE !

Depuis cette date le SIPAS gère la station du SEMNOZ.

1978 : Création de l'Association Foncière Pastorale comprenant 6 communes (Leschaux, Quintal, Gruffy, Saint-Eustache, Viuz-La-Chiésaz et Allèves) qui a pour mission l'entretien du site.

1980 : Construction de deux grands téléskis de 1 kilomètre chacun.

- Le télésiège du Plateau
- Le télésiège du Crêt de l'Aigle, le domaine skiable est étendu au versant côté Leschaux et baptisé « Versant Bauges »

1985 : Construction restaurant « Le Chatillon » en remplacement de la cabane en tôle.

- Restaurant en self service
- Salle de pique-nique
- Toilettes publiques

Reprise de l'activité ski nordique, achat d'une dameuse neuve pour les pistes de ski de fond.

1988 : Création d'un espace pédagogique dédié à l'enseignement du ski de fond.

Cet espace est utilisé par les 450 élèves primaires qui pratiquent le ski de fond durant le temps scolaire. Il sert également d'espace de départ et d'arrivée pour les compétitions de ski nordique.

1991 : Création d'un jardin d'enfant afin d'améliorer l'apprentissage du ski des plus petits, un périmètre est sécurisé, et une petite remontée mécanique est installée à l'intérieur. Cet aménagement est réservé à l'école de ski alpin pour y dispenser ses cours.

1995 : Adhésion du SIPAS au Parc Naturel Régional du massif des Bauges.

1997 : Construction du 1er télésiège « le Belvédère », en remplacement du télésiège existant.

Réalisation des chemins d'accès aux alpages, adduction d'eau pour ponter les réservoirs d'eau, et mise en place de traitement UV pour l'eau potable.

1998 : Construction d'une chèvrerie au chalet de l'Abbaye (production et vente sur place).

Depuis 2002, Montagny-les-Lanches et Chavanod ont rejoint les communes de la Communauté de l'Agglomération d'Annecy adhérentes au SIPAS. La station évolue en permanence pour le bonheur de tous. Elle s'adapte aux nouveaux sports de glisse avec la mise en place d'un snowpark, sans oublier les activités d'été : Dévalkart, Rollerbe, Luge d'été, Runix.

Un petit paradis aux portes de notre commune.

En 2013, le Semnoz a accueilli la 20^{ème} étape du 100^{ème} tour de France.

Etape de 125 Km avec un départ d'Annecy, les concurrents ont fait le tour du Semnoz et ont terminé par la montée depuis Quintal.

Des millions de téléspectateurs ont pu découvrir et admirer les paysages du Semnoz.

Depuis près de cinquante ans, les différentes générations ont bénéficié de ce site exceptionnel aussi bien l'été que l'hiver. Grâce au SIPAS, elles continueront à apprécier cet espace, qui restera naturel, proche de Montagny-les-Lanches.



*Félicitations aux parents
et bienvenue aux bébés.*

• NAISSANCES

GOMES da SILVA Marie-Anaëlle Idalia Au foyer de Sergio et Rosa Maria GOMES da SILVA – chemin des Prés Ronds	14 janvier 2014
MORLET Joey Au foyer de Sydney MORLET et Elodie MONGELLAZ – route des Vignes	20 février 2014
DE SOUSA Auguste Jacques Diamantino Au foyer de Jean-Luc DE SOUSA et Isabelle PERREAU – route des Vignes	5 juillet 2014
LIM RICHARD Maïly Au foyer de Kuy LIM et Eglantine RICHARD – chemin de Perrière	29 septembre 2014
ETIENNE Eve Patricia Françoise Au foyer de Nicolas et Géraldine ETIENNE – route des Bois	5 octobre 2014
GAUCHER Côme Bruno Au foyer de Amaury GAUCHER et Jeanne COSTER – route de Létraz	7 novembre 2014
GAUCHER Simon Georges Au foyer de Amaury GAUCHER et Jeanne COSTER – route de Létraz	7 novembre 2014
MELEY Bérénice Au foyer de Clément MELEY et Fleur BERGER – route des Bois	27 novembre 2014

• MARIAGES

Pas de mariage en 2014

• DECES

CHALLUT Georgette	26 février 2014
FONTAINE Maurice	14 août 2014
LEGER Joseph	4 juillet 2014
PAGNON Jacques	19 juillet 2014
SERRADURA Irène	23 juillet 2014
FROSINI Jean-Jacques, de St Sylvestre, décédé accidentellement Route d'Annecy le 4 juin 2014	

Nous renouvelons nos sincères condoléances aux familles.

Devenir voisins vigilants ???



En France, un cambriolage a lieu toutes les 90 secondes !!!

Cette réalité est une source permanente d'insécurité pour des millions de Français, au sein de notre commune nous réfléchissons au concept de « voisins vigilants » ; en repoussant une certaine forme de délinquance, ce dispositif permet de recréer un lien social au sein d'un quartier et de briser l'isolement avec des principes simples:

SOLIDARITÉ

En effet, il s'agit de se regrouper entre voisins d'un même quartier, à l'initiative d'un « référent » pour créer une communauté.

Un événement suspect se produit : les voisins vigilants sont prévenus instantanément et directement par mail ou SMS ou via le site www.voisinsvigilants.org

VIGILANCE

Le voisin vigilant prête attention à son voisin, mais dans un complet respect de la vie d'autrui (aucun comportement intrusif) et ne doit pas se substituer aux forces de l'ordre.

DISSUASION

Le site www.voisinsvigilants.org met à disposition des outils de signalisation (autocollants, panneaux...) qui informe de la vigilance du voisinage.

Quel est le rôle de la Mairie dans ce concept ?

- Créer et renforcer le lien entre les différentes communautés constituées dans le village
- Assurer la coordination avec les forces de l'ordre
- Financer la signalétique

Nous sommes à votre écoute quant à l'intérêt que vous porterez à cette proposition et prêts à vous aider dans toute initiative de constitution de communauté et nous vous invitons à consulter le site pour plus amples précisions.

DATES à retenir

Cérémonie des vœux :

Élections départementales (ex. cantonales) : Les 22 et 29 mars 2015.

Cérémonie Fêtes des Mères :

Samedi 10 janvier 2015 à 18h00 à la salle des fêtes.

Le samedi 30 mai à 18h00 à la salle des fêtes.

■ Accueil secrétariat de mairie

Le secrétariat de mairie vous accueille
le mardi de 14 h 30 à 18 h 00
le vendredi de 14 h 30 à 16 h 30

**Madame le Maire reçoit sans rendez-vous le mardi et le vendredi (aux heures d'ouverture de la mairie).
Elle reçoit sur rendez vous le lundi et le mercredi. Tél. mairie : 04.50.46.71.27**

**En raison des fêtes de fin d'année, le secrétariat de mairie sera fermé du
24 décembre 2014 au 03 janvier 2015 inclus**

En cas d'ultime urgence, joindre M^{me} le Maire au 06.74.23.69.29 ou le 1^{er} adjoint au 06.86.24.20.50.

■ INSCRIPTION sur la LISTE ELECTORALE

Se munir d'une pièce d'identité en cours de validité et d'un justificatif de domicile. Permanence exceptionnelle réservée aux inscriptions sur la liste électorale.

Le mercredi 31 décembre 2014 de 9 h 30 à 11 h 30.

■ Nouveaux habitants

Vous arrivez à Montagny-les-Lanches.

L'équipe municipale vous souhaite la bienvenue et vous invite à vous présenter en mairie.

Elle vous remercie d'inscrire lisiblement vos noms et prénoms sur vos boîtes aux lettres et d'apposer votre numéro d'habitation au bord de la voie publique.

Pour faciliter la distribution du courrier, merci d'inscrire également sur votre boîte aux lettres le nom des personnes résidant momentanément chez vous.

■ Communauté de l'Agglomération d'Annecy

INFORMATIONS DIVERSES

46 avenue des Iles – BP 90270 - 74007 ANNECY
Cédex – télécopie : 04.50.45.86.37
Email caa@agglo-annecy.fr
Internet www.agglo-annecy.fr
Standard 04.50.63.48.48
Affaires culturelles 04.50.63.48.33
Aménagement, urbanisme, logement. 04.50.63.48.74
Accueil (CIAS) 04.50.63.48.00
Economie 04.50.63.48.50
Sports 04.50.63.48.41
Transports 04.50.63.49.77
Collecte des déchets ménagers 04.50.33.02.12

EN CAS DE PROBLÈME

Urgence EAU

Dépannage, fuites (Urgence jour) 04.50.33.89.39
Urgence après 17 h 04.50.33.89.89

Urgence ASSAINISSEMENT

Du lundi au vendredi de 8 h à 12 h
et de 13 h 30 à 17 h 30 04.50.66.78.55
En dehors des heures ouvrables 04.50.33.89.89

Pour écrire :

Communauté de l'Agglomération d'ANNECY
Service Intercommunal de l'Eau – 46 avenue des Iles
BP 90270 – 74007 ANNECY Cedex

Collecte, demande de conteneurs, etc..... 04.50.33.02.12

Rappel : Les bacs des ordures ménagères doivent être déposés en bordure de voie publique, **poignée côté route**, au plus tard à 5 heures du matin le jour de la collecte et rentrés au plus tard le soir de la collecte.

Un conteneur supplémentaire a été mis en place au chef-lieu de notre commune. Il permet de récupérer le textile **en bon état** :

- Vêtements propres et sous-vêtements,
- Linge de maison : draps, nappes et serviettes,
- Maroquinerie : sacs, ceintures,
- Chaussures par paire et attachées,
- Peluches.

Merci de ne rien déposer à côté des conteneurs.

Maladie d'Alzheimer Le CIAS au côté des aidants



CIAS de l'agglomération d'Annecy
Accueil téléphonique du Lundi au Vendredi de 8:30 à 12:00 et de 13:30 à 17:00
04 50 63 48 00

46 avenue des îles 74000 Annecy
04 50 63 48 00
www.agglo-annecy.fr
parenthesedalois@agglo-annecy.fr

Maladie d'alzheimer le cias au côté des aidants

En France aujourd'hui, plus de 8 millions de personnes accompagnent au quotidien, un proche, handicapé, malade ou âgé.

Lorsque la maladie d'Alzheimer touche une personne âgée, c'est tout son entourage qui s'organise, s'investit pour assurer au mieux son quotidien, qu'elle reste à domicile ou soit accueillie en établissement.

Cette aide, informelle, provient le plus souvent de la famille. Même si cet investissement est riche, il se fait au détriment du temps personnel et parfois de la santé de l'aidant qui est souvent lui-même âgé.

Le Centre Intercommunal d'Action Sociale de l'agglomération d'Annecy a créé en 2013 avec le soutien de l'ARS (Agence Régionale de Santé), une plateforme de répit « La Parenthèse d'Aloïs ». Celle-ci est destinée à soutenir ces proches qui accompagnent au quotidien une personne atteinte de la maladie d'Alzheimer ou maladie apparentée grâce à plusieurs services :

- ✓ Le soutien psychologique à domicile, assuré par une psychologue. Celle-ci par l'écoute et le conseil, accompagne l'aidant dans sa compréhension de la maladie, des troubles du comportement, et sur les stratégies à adopter pour préserver de bonnes relations avec la personne aidée.
- ✓ La « pause café », permet aux aidants de se rencontrer, de partager un moment de convivialité et d'échanger autour de leur vécu. Ce groupe est animé par une psychologue et une auxiliaire de vie, tous les troisièmes jeudis du mois de 15h à 17 h au café « Terra Natura » dans le quartier du Vieux Seynod.
- ✓ Les activités du mardi proposent un temps privilégié pour les duos aidant-aidé, à partager sereinement. Un programme varié d'activités culinaires, créatives, culturelles et de sorties est élaboré chaque trimestre.

NOUVEAU

Un tout nouveau service de relais à domicile, est mis en place à titre expérimental à partir de décembre 2014. Celui-ci permettra à l'aidant de s'absenter, prendre du temps de répit, en confiant à son domicile son proche à une personne qualifiée et formée, pour une demi-journée, une journée ou plusieurs jours.

La participation financière demandée est forfaitaire, en fonction des revenus du bénéficiaire et du temps de relais.

Prendre le temps de souffler, de s'accorder du temps permet à l'aidant d'accompagner son proche avec plus de sérénité et plus longtemps.

Notre église Saint Maurice s'est habillée de rose durant le mois d'octobre !!!!



Comme de nombreuses communes de la C2A, la municipalité a souhaité soutenir la campagne « OCTOBRE ROSE » en éclairant ou en décorant en rose un lieu ou un monument public de la commune. Cette campagne « OCTOBRE ROSE » a pour but de rappeler aux femmes que le dépistage du cancer du sein est actuellement le moyen le plus efficace pour gagner la bataille contre cette maladie et de les convaincre de se faire dépister !

L'information constitue le socle de toute campagne de prévention, c'est la raison pour laquelle « l'Echo des Lanches » se fait le relais de cette association et vous transmet quelques unes de leurs données... :

« Aujourd'hui le cancer du sein concerne 1 femme sur 8 ! »

Plus un cancer du sein est détecté tôt, plus les chances de guérison sont importantes.

Grâce au dépistage précoce, la moitié des tumeurs du sein sont décelés alors qu'elles mesurent moins de 2 cm !

Ce niveau de détection permet d'atteindre de très hauts taux de guérison tout en réduisant considérablement l'agressivité des traitements appliqués. Il est donc important de vous informer sur le cancer du sein car cela peut vous sauver la vie.

L'importance du dépistage précoce

Vous devez être régulièrement suivie par un médecin traitant ou par un gynécologue qui n'hésitera pas à vous prescrire les examens nécessaires en cas de doute. Ce suivi médical doit avoir lieu tous les 6 mois ou tous les ans à partir de 30 ans.

Il est important que chacune devienne actrice de sa santé en pratiquant tous les mois une auto-palpation des seins.

A partir de 50 ans votre médecin traitant ou votre gynécologue vous fera pratiquer une mammographie tous les 2 ans au minimum, tous les ans s'il estime cela nécessaire.

En France, le « dépistage organisé » est accessible aux femmes à partir de 50 ans et jusqu'à 74 ans.

Vous pouvez obtenir de plus amples informations auprès du :

**Comité Féminin pour le dépistage
du cancer du sein**

Tél 06 73 79 10 85.

www.cancerdusein-depistage74org

Rentrée scolaire 2014-2015



Cette année encore, la rentrée scolaire s'est très bien passée.

Avec un effectif de 69 élèves répartis dans 3 classes, nous enregistrons une légère baisse par rapport à l'an dernier. La grosse nouveauté de cette année est la mise en place dans notre commune des nouveaux rythmes scolaires.

En effet, depuis le mois de septembre, les enfants de l'école de Montagny-les-Lanches ont légèrement modifié leur semaine de travail en intégrant les Temps d'Activités Périscolaires le mardi et le vendredi après-midi, de 15h à 16h30. Le lundi, mercredi et jeudi sont consacrés à l'enseignement.

Les activités périscolaires proposées sont les suivantes :

- Arts plastiques avec Isabelle Viviand
- Cuisine avec Armelle Granchamp
- Arts créatifs (le mardi) avec Claude Tagand
- Musique (le vendredi) avec Elisabeth Forni

- Bibliothèque et aide aux devoirs avec Béatrice Fontaine
- Jeux collectifs et/ou jeux calmes avec Paul Bodin

Nous avons décidé de séparer en deux groupes petits et grands afin que les animations soient adaptées en fonction de l'âge des enfants.

Un planning est affiché dans le préau afin que chaque enfant puisse choisir et s'inscrire dans l'activité qu'il souhaite avec une rotation toutes les quatre semaines environ.

Les enfants sont très heureux de ces nouvelles activités et même si la fatigue se fait sentir un peu en fin de semaine, le vendredi après-midi, rares sont ceux qui sont absents à ce nouveau rendez-vous.

Nous pouvons donc dire que le bilan du premier trimestre est positif, reste à voir si sur le long terme, cette organisation apporte un réel bénéfice à nos enfants.

La commission des affaires scolaires

Spectacle de Noël des enfants

Cette année, la magie de Noël a commencé un peu plus tôt pour les enfants de l'école de Montagny-les-Lanches.

En effet, le mardi 09 décembre, un magicien du nom de Claudius est venu demander l'aide des enfants afin de retrouver ses pouvoirs magiques.

Ce spectacle très interactif a été très apprécié des petits comme des plus grands. Les enfants ont été impressionnés par les nombreux tours de magie : la fontaine magique, les foulards, les cordes, le seau métallique, la table en lévitation, les lucioles bleues etc...

Malgré toute leur attention, les tours de magie n'ont pas pu être découverts et Claudius est reparti avec tous ses secrets dans sa malle.

Le 19 décembre, le Père Noël a rendu une petite visite aux enfants de l'école qui l'ont accueilli avec quelques chansons. Ensuite il s'est rendu dans chaque classe pour distribuer une friandise en chocolat à tous, petits et grands.



Association Culture et Loisirs



FEUX DE LA SAINT JEAN

Par un beau soir d'été, le 21 Juin, les Montagnolans et Montagnolannes se sont retrouvés avec leur famille et amis pour fêter la St Jean.

Grillades au feu de bois, frites à volonté, DJ TOTAL SOUND EVENTS, feux d'artifice, temps idéal, ont contribué à réussir une belle fête animée et conviviale.

GYMNASTIQUE VOLONTAIRE

Animés par Sylvette, les cours de gymnastique volontaire ont repris le 10 Septembre avec de nouveaux horaires.

Ouverts aux hommes et femmes de + de 18 ans, ces cours se déroulent :

• *Chaque mercredi, de 19h à 20h15*

(gymnastique d'entretien, cardio, cuisses, abdos, fessiers, stretching)

• *Chaque jeudi, de 18h40 à 19h50*

(entraînement spécifique, pilates, stretching)

Vous souhaitez rester en forme, inscrivez vous, rejoignez ces groupes pour un moment agréable, en toute simplicité.

REPAS CHOUCROUTE

Le 11 Octobre, l'orchestre Mirage a animé le traditionnel repas dansant.

Après avoir dégusté la choucroute garnie, les participants ont dansé jusqu'à tard dans la nuit, profitant des musiques et chansons engageantes de notre pétillant Jean Pierre.

Super ambiance pour une soirée bien réussie.
Rendez-vous l'année prochaine.

LOISIRS CREATIFS

Depuis le 9 Octobre, les activités de loisirs créatifs ont repris le jeudi soir de 20h à 22h.

Cette année, sont proposés des ateliers de sculpture sur bois, d'aquarelle et de vannerie.

Venez passer avec nous et avec d'autres d'agréables moments pour apprendre, partager, réaliser, créer dans la convivialité et la bonne humeur.



ASSOCIATIONS

Club « Soleil d'automne »

Comme chaque année le club « Soleil d'Automne » a repris ses rencontres tous les 15 jours, le jeudi dès 14 h 15 à la Salle du Presbytère.

C'est toujours avec plaisir que nous nous retrouvons dans une bonne ambiance où les personnes présentes sont ravies de se revoir pour échanger, participer aux jeux ou autres activités.

Ces rencontres, à nos yeux, nous paraissent très importantes pour ceux et celles qui attendent cet après-midi pour passer un bon moment dans la bonne humeur.

Nous pensons qu'il est indispensable que de jeunes retraités ou non se joignent au groupe pour apporter un peu de dynamisme et de renouveau.

Notre participation nous semble être une reconnaissance vis-à-vis de nos aînés.

Nous sommes ouverts à toutes nouvelles initiatives même si celles-ci doivent modifier notre programme et notre fonctionnement.

Chaque année, des membres nous quittent involontairement d'où notre grande inquiétude sur le devenir de notre groupe et de notre association.

Nous espérons que cet appel sera entendu, aussi n'hésitez pas à nous contacter pour plus d'informations, nous vous réserverons le meilleur accueil.

Notre trimestre s'est terminé par l'assemblée générale le 11 décembre puis nous avons fêté Noël.

Nous vous souhaitons à tous un joyeux Noël et une Bonne Année au nom de toute l'équipe.

Marie METRAL

Présidente de l'association « Soleil d'Automne »



Le Préau est à la fête !

L'année 2014 a été riche en manifestations organisées par l'association « Le Préau ».

Le dimanche 29 juin 2014 a eu lieu la fête de l'Ecole. Le nouveau format « repas du midi » a été très apprécié et malgré les caprices du temps, ce fût une réussite. Spectacles de danses des enfants, châteaux gonflables, crêpes, barbes à papa, lâcher de ballons et barbecue ... ce savant mélange nous a permis de passer une excellente journée.

A la rentrée de septembre, petits et grands se sont retrouvés pour « chasser » le trésor laissé par Robin des Bois et Petit Jean dans notre bois des Lanches. Leurs pérégrinations leur ont fait découvrir quelques chemins et endroits secrets ! Le « pique-nique festin », qui a suivi, a été l'occasion pour les parents de faire plus ample connaissance.

Enfin, les gourmands et les gourmandes s'étaient donné rendez-vous pour un loto gastronomique. Dans une ambiance survoltée par la bonne humeur, ils se sont arrachés les nombreux paniers garnis

de foie gras, huîtres, chocolats et champagne, de quoi bien terminer l'année 2014! Merci à toutes les entreprises qui nous ont offert des lots.

Le Préau a organisé des ventes de pizzas, lasagnes et tartiflettes, poursuivies début décembre par l'opération « Sapins de Noël » organisée avec Botanic ainsi que la location de skis.

Toutes ces manifestations ont permis de récolter de l'argent pour l'école. Il servira pour nos enfants qui auront encore la chance d'aller à l'escalade, à la natation, au ski, à la voile et, pour les petits veinards de CP, CE1 et CE2, ... de découvrir la Gironde et l'Océan.

Nous remercions très chaleureusement les parents qui ont contribué à ces manifestations et espérons que l'implication de tous sera renouvelée pour cette nouvelle année.

Encore un grand merci à tous.

J.F. Métral

Président de l'association « Le Préau ».

Le Souvenir Français



Entretenir les tombes

Garder le souvenir

Transmettre l'héritage aux jeunes générations

Le Souvenir Français a pour vocation :

1. De **conserver la mémoire** de ceux et celles qui sont morts pour la France au cours de son histoire, ou qui l'ont honorée par de belles actions, notamment en entretenant leurs tombes ainsi que les monuments élevés à leur gloire, tant en France qu'à l'Étranger.

LA MEMOIRE : le Souvenir Français entretient, rénove et fleurit plus de 130.000 tombes, restaure plus de 200 monuments, réalise quelque 40 stèles et monuments commémoratifs.

2. De **transmettre** le flambeau **aux jeunes générations** successives en leur inculquant, par le maintien du souvenir, le sens du devoir, l'amour de la Patrie et le respect de ses valeurs.

L'AVENIR : le Souvenir Français organise des visites de scolaires, avec leurs enseignants, sur les lieux de mémoire. **Les élèves de CM de notre école ont passé une journée à Lisieux le 3 juin 2014.**

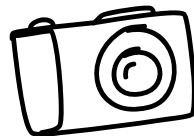
Distincte des associations d'anciens combattants, car notre association se renouvelle sans cesse, sa mission n'étant pas limitée dans le temps, elle est ouverte à ceux et celles de tous âges et toutes nationalités.

Afin d'accomplir sa mission, le Souvenir Français a besoin du concours de tous. A ce titre, il observe la plus stricte neutralité politique, confessionnelle et philosophique.

ADHERER au Souvenir Français : votre générosité nous aidera à accomplir notre mission au service de la France et à soutenir notre action.

Nous pouvons aussi aider le Souvenir Français en participant à la collecte du 1^{er} novembre. Cette année, nous avons obtenu la somme de 38,00 €. Merci aux généreux donateurs, mais nous pouvons faire mieux !

*Le Délégué du Souvenir Français
pour la commune de Montagny-les-Lanches,
Raymond FONTAINE*



Concours photos !!!!

La commission « information – communication » vous propose un concours photos :

« Bien vivre à Montagny » !

En effet si vous êtes photographe amateur, ou si vous souhaitez partager vos photos anciennes ou récentes, ce concours vous offre une belle opportunité !

Ces photos doivent concerner Montagny : paysages, faune, flore, monuments, objets, singularités de notre village ! Attention aucun personnage, aucun visage clairement identifiable, aucune propriété privée sans accord écrit du propriétaire en vertu du droit à l'image.

Nous vous proposons de nous communiquer ces photos, soit par envoi à l'adresse mail suivante : **mairie74.montagnyleslanches@orange.fr**, soit par remise à la mairie, à l'attention de la commission information /communication, d'une clé USB ou d'un

CD, soit d'une version papier pour les photos les plus anciennes (ces documents vous seront restitués dans les meilleurs délais).

Dans un premier temps, les photos sélectionnées par la commission seront publiées dans le bulletin municipal « L'Echo des Lanches » et récompensées. Dans un second temps elles viendront enrichir le site internet de la commune !

Nous vous souhaitons nombreux et enthousiastes pour participer à ce concours ! Et bien entendu d'autres projets sont envisageables si nous avons une base de données riche.....

CLIC ! CLAC !..... À vos appareils photos, téléphones ou autres tablettes et archives ! Nous comptons sur vous !

La commission

Revue de Presse

MONTAGNY-LES-LANCHES

Une rentrée sous le signe des activités périscolaires



Mardi, lors de la rentrée scolaire, 60 enfants ont fait leur retour sur les bancs de l'école. L'établissement connaît cette année une légère baisse de ses effectifs, avec quinze enfants de moins par rapport à l'an dernier. Le maire Monique Pimonow a accueilli les élèves et leur a présenté les activités mises en place cette année dans le cadre de la réforme des rythmes scolaires. Les enfants pourront, le vendredi et le mardi de 15 h à 16 h 30, accéder aux activités bibliothèque, cuisine, arts plastiques, sports collectifs, arts créatifs et aides aux devoirs, gérées par cinq animateurs et animatrices. Photo Le DLJ, Jean-Baptiste VIVIAND

◀ Article du 4 septembre 2014

MONTAGNY-LES-LANCHES

Le premier conseil municipal jeunes constitué



Les cinq membres du nouveau conseil municipal jeunes travailleront avec leurs aînés pour améliorer le quotidien des enfants du village. Photo Le DLJ, B.V.

Vendredi soir à la salle de la mairie, a été procédée à la remise officielle des écharpes aux nouveaux élus du premier conseil municipal jeunes de la commune.

Le projet a débuté au mois d'octobre avec la visite aux écoliers du maire, Monique Pimonow, et de ses adjoints, pour présenter le fonctionnement et le rôle d'un conseil municipal d'enfants.

Deux listes composées d'élèves de CM1 et CM2 ont ensuite été constituées, et chacune d'elles a profité des vacances de la Toussaint pour préparer son « programme électoral ». Le vote, ouvert aux 45 élèves du CP au CM2, s'est déroulé selon les règles officielles du scrutin, et a officialisé l'élection de

Cyril, Colombar, Lily, Kilian et Romane pour une durée de deux ans.

Lors de la cérémonie officielle d'intronisation, le maire s'est adressé aux nouveaux jeunes élus, en leur rappelant l'importance de leurs nouvelles responsabilités. « L'objectif est de favoriser l'apprentissage de la citoyenneté des enfants en les faisant participer à la vie locale, et de privilégier leur expression sur des sujets qui les concernent » explique Monique Pimonow.

Des jeunes élus qui seront encadrés par la commission Scolaire du conseil municipal des adultes et qui seront chargés de proposer des idées afin d'améliorer le quotidien de leurs jeunes concitoyens.

Jean-Baptiste VIVIAND

▶ Article du 17 novembre 2014



La commission Information – Communication
vous souhaite une bonne
et heureuse année 2015.



L'Echo des Lanches

MAIRIE

1 place de la mairie - 74600 MONTAGNY-LES-LANCHES

Tél. 04.50.46.71.27 - Fax. 04.50.46.68.89

email : mairie74.montagnyleslanches@orange.fr

Site : www.montagny-les-lanches.fr